



La Confédération Générale du Travail

**« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »**

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N° 1437 du 20 août 2013

Sommaire

	<u>Pages</u>
1. Agenda	2
2. Info brèves	2
3. Action du 10 Septembre 2013 : Affiche CGT	3
4. Action du 10 Septembre 2013 : Appel de la CE Fédérale des 25 et 26 juin	4
5. Action du 10 Septembre 2013 : Communiqué des OS du MEDDE/METL	5-7
6. Action du 10 Septembre 2013 : Préavis de grève	8
7. Action du 10 Septembre 2013 : Argumentaire CGT	9-17
8. Action du 10 Septembre 2013 : Tract CGT	18-19
9. Retraites : Compte rendu CGT – FP de l'audience du 15 juillet 2013	20-23

Bulletin hebdomadaire de liaison, de documentation et d'information syndicale de la Fédération Nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement –
Siège social : 263, rue de Paris - Case 543 – 93515 MONTREUIL CEDEX – Imprimé dans nos locaux – Téléphone : 01.55 82 88 75 – Télécopie : 01.48.51.62.50 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr - Site Internet : www.equipement.cgt.fr - Directeur de publication : Nicolas BAILLE – abonnement annuel : 5,34 € plus numéros
spéciaux : 8,23 €- CPPAP : 0714 S 06937. ISSN 1277-6459



AGENDA

Mercredi 28 août :

Secrétariat fédéral

Lundi 2 septembre :

Bureau UGFF-CGT

Mercredi 4 et jeudi 5 septembre :

CE fédérale

Vendredi 6 septembre :

Comité de suivi CEREMA

Mardi 10 septembre :

Journée d'actions et de mobilisations
interprofessionnelles



INFOS BREVES



Formations prioritaires pour les privés d'emploi Un effort assumé

Le Gouvernement annonce le lancement d'un plan de formations prioritaires pour 30 000 privés d'emploi d'ici la fin de l'année qui serait financé conjointement à des niveaux équivalents par l'Etat, le Fonds social européen (FSE) les régions et les fonds mutualisés des entreprises gérés paritairement. (...)



Industrie Le Gouvernement présente son « plan d'investissement d'avenir »

La CGT a toujours porté avec force le maintien de l'Industrie, son développement et une politique industrielle pour l'avenir de l'économie de notre pays en réponse aux besoins sociaux des populations. Le tout en adéquation avec le développement des services publics, puisque l'un et l'autre sont indissociables. (...)



Conseil de discipline à l'hôpital d'Arcachon Menaces sur les libertés syndicales

C'est aujourd'hui lundi 22 juillet que Sylvie Delmas, la secrétaire CGT de l'hôpital d'Arcachon doit comparaître devant le conseil de discipline de l'établissement pour répondre de « *manquement à son devoir de réserve* ». Sur le fond, ce qui est reproché à cette militante CGT, c'est de s'être exprimée dans un cadre militant. (...)

suite sur : www.cgt.fr

MOBILISONS-NOUS

MARDI 10 SEPTEMBRE

POUR

**NOTRE SALAIRE
NOTRE EMPLOI
NOTRE RETRAITE
NOS CONDITIONS
DE TRAVAIL**



www.cgt.fr



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Appel de la Commission Exécutive Fédérale des 25 et 26 juin 2013

Chômage en hausse, salaires en berne et loi régressive issue de l'ANI pour les salariés, baisse des pensions pour les retraités, dégradation de la protection sociale, des services et des politiques publiques pour la population, intransigeance vis-à-vis des syndicalistes pendant que d'autres se gavent de profits, alimentent la spéculation, fraudent pour accumuler toujours plus.

Dans cette crise tout le monde n'est pas logé à la même enseigne ! La part de la richesse nationale consacrée aux services publics, 220 milliards d'euros, régresse. Dans le même temps, en passant de 60 à 180 milliards d'euros, le montant capté par les dividendes a été multiplié par 3 ces vingt dernières années, tandis que l'évasion fiscale représente 40 à 60 milliards d'euros par an. Les lettres plafonds pour 2014 planifient la baisse continue du pouvoir d'achat des agents, et celle des effectifs et crédits du METL, du MEDDE et de leurs établissements publics.

Des solutions existent pour répartir autrement les richesses.

Malgré les dommages que subissent les populations, les salariés, les retraités, le gouvernement, poussé par le MEDEF persiste dans sa politique d'austérité et se contraint au carcan budgétaire et réformes structurelles imposés par le Traité Européen de Stabilité, de Coordination et de Gouvernance (TSCG) de l'Union Européenne et de la Commission.

Les membres de la direction fédérale réunis en commission exécutive estiment que **seule la mobilisation des personnels et des retraités permettra de changer de cap**. A l'image de l'action massive et unitaire de grève du 12 juin à l'aviation civile, qui a permis d'imposer aux gouvernements français et allemand de repousser un nouveau projet de libéralisation du contrôle aérien.

Alors que la conférence sociale n'a pas répondu aux attentes et qu'une nouvelle attaque sur les régimes de retraite est en route, il faut créer les conditions d'une rentrée sociale offensive, déterminante pour imposer d'autres choix, faire barrage au repli sur soi et à la montée du nationalisme. Des initiatives unitaires se préparent notamment dans la Fonction Publique. Et après le « report » de la loi d'amnistie sociale s'impose une action contre la criminalisation de l'action syndicale.

D'ores et déjà, les membres de la direction fédérale appellent :

- à réunir , dans les services et les territoires, les personnels et les retraités dans les assemblées générales et dans les heures mensuelles d'information syndicale en s'appuyant sur les appels issus du 15^{ème} congrès fédéral ci-joint
- à participer aux meeting de rentrée organisés par la CGT

à préparer activement la journée d'action interprofessionnelle de septembre dans un cadre le plus unitaire possible pour faire aboutir les revendications sur

SALAIRES – MISSIONS – SERVICES PUBLICS – EMPLOI – RETRAITE.

**TOUS ENSEMBLE, UNIS
POUR LE PROGRÈS SOCIAL ET CONTRE L'AUSTÉRITÉ !**



Communiqué des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires du MEDDE et du METL

Appel à la grève et aux manifestations du 10 septembre 2013

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires au niveau interprofessionnel se sont réunies le 8 juillet dernier sur les questions des retraites, de l'emploi, des salaires, de l'avenir des services publics.

Après la Conférence sociale et les concertations de l'été, le Gouvernement attend le mois de septembre pour donner les grandes mesures qu'il compte prendre.

Ses premières déclarations inquiètent les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi d'autant que le calendrier imposé est très resserré.

Les organisations syndicales ont déjà largement fait part de leur analyse sur le rapport Moreau et des mesures qu'elles ne sauraient accepter : tout allongement de la durée de cotisation, l'opposition public/privé, la sous-indexation des pensions et des salaires portés aux comptes.

Pérenniser le système solidaire de retraite par répartition nécessite de réparer les injustices dues aux précédentes réformes. Il faut sortir des logiques qui ont diminué le niveau des pensions et créé des inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC.

Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans le système de retraite solidaire.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires au niveau interprofessionnel appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013 pour ne pas laisser les propositions du MEDEF faire la loi et pour imposer d'autres choix au gouvernement.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du ministère de l'égalité des territoires et du logement (MET) s'inscrivent dans cet appel.

En effet, les premiers éléments du budget 2014 du gouvernement pour les missions du MEDDE et du METL sont catastrophiques. Pour le MEDDE : 1093 suppressions d'effectifs (-571 pour les Établissements publics et - 522 pour les services de l'Etat) et au METL, 681 suppression d'effectifs (+ 16 EP ; -697 services de l'Etat). Les crédits d'intervention seraient en baisse de 7 % au MEDDE et en stagnation au METL. Ceci faisant suite à la suppression, en force, des postes ATESAT et ADS en 2013. Et de l'ingénierie publique dite « concurrentielle » qui a été victime de la RGPP : plus de 3200 emplois ont été supprimés de 2009 à 2012.

Les chantiers de « l'agenda social ministériel » (catégorie C, OPA, conditions de travail, Ingénieurs, personnels Environnement, égalité professionnelle) pour les personnels doivent enfin donner lieu à des résultats concrets et positifs car les personnels vivent l'abandon de missions publiques, la continuité des suppressions de postes (RGPP ou MAP en cours...) et de crédits.

Sur le catégoriel, la traduction de la rigueur budgétaire, c'est aussi l'enveloppe des mesures dites «catégorielles» pour les personnels qui devrait être réduite de moitié. Il y a également la question liée aux fusions de corps et celles autour des revendications portées notamment dans les CAP sur l'indemnitaire, la mobilité, les taux pro/pro, etc..

Sur l'action sociale ministérielle, l'ensemble des syndicats et le président du CCAS demandent en vain, depuis décembre dernier, une audience aux deux Cabinets (MEDDE/METL) ! Nos organisations syndicales le réaffirment : l'action sociale ne doit pas être sacrifiée, et les CLAS doivent pouvoir fonctionner. Nous revendiquons une augmentation significative du budget de l'action sociale afin que celui-ci soit porté à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions.

Sur les missions, le dialogue social sur les chantiers MAP (politique de l'eau, politique maritime, territorialisation de la politique du logement, police de l'environnement), en prévision du CIMAP du 17 juillet prochain s'est pour l'instant limité à une présentation au Comité technique ministériel du 18 juin dernier. Mais les informations relatives aux PLF 2014 sur nos missions télescopent les objectifs ou diagnostics présentés sur ces chantiers MAP. Par ailleurs, les projets de privatisation de réseaux routiers se poursuivent, notamment avec l'A480 sur Grenoble ou les RN 42 et 154 après la RCEA, avec des incidences importantes pour les personnels.

Nos organisations syndicales exigent l'arrêt du gâchis que représentent : sous-traitance, perte de compétences, privatisations, Partenariats Publics Privés (PPP) ainsi qu'en général l'externalisation des missions.

Delphine Batho, ex ministre de l'écologie a déclaré lors de son interview le 3 juillet dernier, outre son désaccord sur la baisse de 7 % des crédits MEDDE, « *les français doutent, parce qu'il faut dire les choses telles qu'elles sont, il y a une déception à l'égard du gouvernement et il y un doute sur notre volonté de changement* ». Nos organisations syndicales partagent ce constat. Mais les ministres Cécile Duflot et le nouveau ministre du MEDDE, Philippe Martin, avec leurs ministres délégués, Messieurs Cuvillier et Lamy, doivent répondre aux besoins des populations dans les domaines du Logement, de l'Aménagement et l'Egalité des Territoires, de la Ville, mais aussi des transitions énergétique et écologique...

Il y a de la part des personnels du MEDDE et du METL un constat d'absence de changement pour leurs conditions de vie, de salaires et de travail et une grande déception sur les résultats des politiques publiques menées jusqu'ici par le gouvernement Ayrault.

Aussi, dans le prolongement de l'appel des organisations syndicale CGT, FO, FSU, Solidaires au niveau interprofessionnel, les organisations syndicale CGT, FO, FSU, Solidaires du MEDDE et du METL appellent l'ensemble des personnels à être en grève et à participer aux manifestations du 10 septembre prochain sur la question des retraites, mais aussi sur les salaires, l'emploi et à s'opposer aux politiques d'austérité qui grève les budgets et moyens des ministères du MEDDE et du METL.

Montreuil, le 17 juillet 2013

Communiqué des organisations syndicales

CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires

Journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires se sont réunies aujourd'hui sur les questions des retraites, de l'emploi, des salaires, de l'avenir des services publics.

Après la Conférence sociale et les concertations de l'été, le Gouvernement attend le mois de septembre pour donner les grandes mesures qu'il compte prendre.

Ses premières déclarations inquiètent les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi d'autant que le calendrier imposé est très resserré.

Les organisations syndicales ont déjà largement fait part de leur analyse sur le rapport Moreau et des mesures qu'elles ne sauraient accepter : tout allongement de la durée de cotisation, l'opposition public/privé, la sous-indexation des pensions et des salaires portés aux comptes.

Pérenniser le système solidaire de retraite par répartition nécessite de réparer les injustices dues aux précédentes réformes. Il faut sortir des logiques qui ont diminué le niveau des pensions et créé des inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC.

Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans le système de retraite solidaire.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013 pour ne pas laisser les propositions du MEDEF faire la loi et pour imposer d'autres choix au gouvernement.

Montreuil, le 8 juillet 2013



Paris, le 17 juillet 2013

Madame Cécile Duflot

Ministre de l'égalité des territoires
et du logement
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 Paris

M. Philippe Martin

Ministre de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie
Hôtel de Roquelaure
246, Bd Saint Germain
75007 Paris

Objet : Préavis de grève pour le 10 septembre 2013

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires au niveau interprofessionnel se sont réunies le 8 juillet dernier sur les questions des retraites, de l'emploi, des salaires, de l'avenir des services publics. Convenant qu'au regard de la situation, notamment après la Conférence sociale, il y a urgence à rompre avec les politiques d'austérité, elles appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre 2013 pour ne pas laisser les propositions du MEDEF faire la loi et pour imposer d'autres choix au gouvernement.

Nos organisations syndicales s'inscrivent dans cet appel y compris au regard des projets de budget pour 2014 au sein du METL et du MEDDE et leurs conséquences sur les conditions vie et de travail, de salaires pour les personnels. De même que les traductions en terme d'abandon de missions. Vous avez ci-joint, l'appel adressé aux personnels de vos ministères.

Dans ce cadre, **nos organisations déposent un préavis de grève pour le 10 septembre 2013**, le présent préavis valant pour les nuitées en amont et en aval de cette journée pour les agents travaillant en horaires décalés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT

Signé

Nicolas BAILLE
Secrétaire Général

Pour FO

Signé

Jean HEDOU
Secrétaire Général

Pour la FSU

Signé

Jean-Luc CIULKIEWICZ
Secrétaire Général SNE-FSU

Pour Solidaires

Signé

Laurent PIDANCET
Délégué Fédéral



2013

ARGUMENTAIRE

LA CGT PROPOSE

**SALAIRE
EMPLOI
RETRAITE
TRAVAIL
INDUSTRIE
SERVICE PUBLIC**

Vous avez entre les mains un argumentaire composé de fiches thématiques.

Ce matériel a pour objectif de mettre à votre disposition quelques repères et propositions de la CGT pour aller à la rencontre des syndiqué-e-s, des salarié-e-s.

Nous avons décidé d'occuper le terrain tout l'été, d'engager le débat à partir des réalités de travail, de vie et de faire connaître nos propositions pour être plus forts dès la rentrée.

Beaucoup de salariés doutent des alternatives à opposer à cette crise qui n'en finit pas, de notre capacité collective à rompre avec les politiques d'austérité pour changer la donne et gagner des avancées sociales.

La campagne idéologique orchestrée pour nous convaincre que le coût du travail est l'obstacle majeur pour renouer avec la croissance et la compétitivité du pays, pèse dans les têtes.

Ce matériel n'a pas l'ambition de reprendre l'ensemble les repères revendicatifs et des propositions de la CGT.

Nous l'avons voulu accessible et pratique, en intégrant des liens hypertextes.

Il est centré sur des thèmes revendicatifs au centre des préoccupations du monde du travail, des actions engagées sur les lieux de travail et de notre cohérence revendicative.

Notre ambition est qu'il soit utile à la construction de la mobilisation la plus large, la plus unitaire possible et pour gagner une juste répartition des richesses créées par le travail et pour la satisfaction de nos revendications.

Bon courage à toutes et tous

POUR CHANGER LA DONNE LA CGT PROPOSE

Salaire, emploi, conditions de travail, pénibilité, retraite, santé... sont au centre des luttes et de la bataille idéologique menée par le patronat et le gouvernement . Ce qui est en question, c'est la satisfaction des revendications et des besoins, mais aussi les alternatives à construire pour une autre répartition des richesses créées par le travail.

Ils veulent nous faire douter, entretenir la fatalité et la résignation, sur les solutions à mettre en œuvre pour sortir de la crise, pour renouer avec la croissance, satisfaire les urgences sociales.

Le travail est-il un coût qui freine la compétitivité des entreprises ou une richesse au service d'un développement humain durable ?

Pour la CGT pas de doute, c'est le coût du capital qu'il faut réduire.

Seul le travail humain produit des richesses. Le patronat n'a de cesse de vouloir réduire les salaires, et le salaire socialisé (ce qui finance, notamment, la protection sociale) nommé improprement « charges sociales ».

En trente ans, la masse salariale des entreprises a été multipliée par 3,6 alors que la somme des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 20.

Cette évolution s'est faite au détriment de la rémunération du travail, de l'emploi de qualité, des

droits des salariés, mais aussi au détriment des services publics, des politiques publiques, des investissements productifs et de la recherche-développement en particulier dans l'industrie.

Tout cela contribue au déficit de compétitivité de la France.

La CGT considère que le niveau de compétitivité peut être significativement amélioré :

- en réduisant la rémunération excessive du capital ;
- en revalorisant le travail dans toutes ses dimensions (salaires, organisation et conditions de travail, emploi qualifié...);
- en consacrant l'essentiel des profits aux investissements, à l'innovation, à la recherche-développement.

La crise c'est eux ! La solution c'est nous !

POUR ALLER PLUS LOIN

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Note_Nasser.pdf

<http://www.ires-fr.org/images/files/EtudesAO/RapportCgtCoutCapitalK.pdf>

SALAIRE

POUR RENOUER AVEC LA CROISSANCE AUGMENTER LES SALAIRES

Grands absents de la conférence sociale, les salaires sont pourtant au centre de la crise que traverse notre pays et la zone euro.

Le patronat n'a de cesse de diminuer la masse salariale, de revendiquer des exonérations sociales et de refuser de reconnaître les qualifications afin de consacrer toujours plus aux activités financières et à la rémunération des actionnaires. Alors que la rentabilité financière des entreprises est en hausse, la faiblesse des salaires, la perte de pouvoir d'achat qui en résultent plombent notre économie.

LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

Ce qui handicape la France, ce n'est pas le «coût» du travail mais bien le coût du capital, c'est-à-dire les prélèvements financiers.

- Ainsi, en 1950, pour 100 € de masse salariale, les entreprises versaient 9,5 € de dividendes et 4,5 € de charges d'intérêts.
- Aujourd'hui, pour 100 € de masse salariale, les propriétaires reçoivent 36 € et les créanciers 10.

En France, le prix du travail ne coûte pas si cher que cela.

Le prix du travail en France, y compris les coti-

sations sociales, se situe dans la moyenne des pays qui ont à peu près le même niveau de développement économique et social et au 8^e rang européen. En revanche, elle se situe dans le peloton de tête en ce qui concerne la productivité du travail.

La consommation des ménages compte pour 57% du PIB. L'évolution du PIB dépend donc largement de cette consommation. Au cours des années 2000, la consommation des ménages explique deux tiers de la croissance de l'activité économique en France.

LES PROPOSITIONS DE LA CGT

Augmenter les salaires et, notamment, porter le Smic à 1700 euros, pour accroître la consommation, doper la croissance et financer la protection sociale.

POUR ALLER PLUS LOIN

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_12.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_13.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_14.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/note_salaires.pdf

EMPLOI

POUR LE PLEIN EMPLOI SOLIDAIRE

Sans emploi, point de salut... Sortir de la crise, consolider et préserver notre système de retraites passe par la lutte contre le chômage et le développement de l'emploi de qualité et correctement rémunérés. La part réservée à une rémunération excessive et disproportionnée du capital doit au contraire être utilisée à développer l'emploi qualifié et sa rémunération.

LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

- L'emploi et les salaires continuent d'être des variables d'ajustement ;
- Développement de la précarisation du salariat, en particulier en raison de la mise en œuvre de la loi dite de « sécurisation de l'emploi ».
- Envolée dramatique du chômage et des destructions d'emploi (1 000 chômeurs de plus par jour, 70 000 jeunes chômeurs supplémentaires depuis un an) ;

LES PROPOSITIONS DE LA CGT

- Faire le bilan et redéployer les 200 milliards d'aides aux entreprises ;
- Pénaliser les entreprises abusant des contrats précaires ;
- Bilan et révision des emplois d'avenir et contrats de génération ;
- Lutter de manière efficace contre le travail informel ;
- Réglementation des stages ;
- Mettre en œuvre d'un plan de recrutement dans la fonction publique ;
- Encadrer et limiter les ruptures conventionnelles ;
- Développer la formation professionnelle initiale et continue ;
- Redéfinir le licenciement économique, en particulier en cas de réalisation de profit ou de distribution de dividendes ;
- Éradiquer l'illettrisme.
- Reprise de site par les salariés ;

POUR ALLER PLUS LOIN

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Note_eco_n_139_avec_page_de_garde.pdf

<http://www.cgt.fr/Pacte-national-pour-la-croissance.html>

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_5.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_7.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_15.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_16.pdf

RETRAITE

LA PÉRENNITÉ DE NOTRE SYSTÈME SOLIDAIRE PAR RÉPARTITION, C'EST POSSIBLE !

A quel âge pourra-t-on demain partir à la retraite ? Avec quel montant de pension ? Comment assurer durablement le financement du système ? Telles sont les questions que se posent les salariés alors que se profile une nouvelle réforme des retraites.

LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

Depuis un quart de siècle, plusieurs réformes ont conduit au calcul de la pension sur les 25 meilleures années, à l'indexation sur les prix et au principe dit de « partage des espérances de vie » qui sert à justifier l'allongement de la durée de cotisation. Or nous observons que l'espérance de vie en bonne santé tend à diminuer (63 ans selon certaines études), et que la durée de cotisation croît plus vite que l'espérance de vie.

La CGT refuse le scénario de réforme proposé par le rapport Moreau (allongement de la durée de cotisation, désindexation sur les prix...) parce qu'il s'inscrit dans les mêmes logiques qu'il va aggraver. Elle défend au contraire l'idée qu'il existe des marges pour financer les retraites. Notamment, une fraude fiscale et sociale massive. D'après le rapport Moreau, il faut trouver 7 Mds € pour financer les retraites, ce qui est faible si on les compare aux 200 Mds € par an consacrés aux aides aux entreprises.

LA CGT PROPOSE

Pour la CGT, il ne peut se concevoir de réforme socialement juste et efficace sans une réforme en profondeur du financement de la protection sociale en général et du système de retraite en particulier. Elle évalue propose :

- D'augmenter la part des richesses créées consacrée au financement des retraites, en faisant contribuer tous les revenus, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans ;
- De réformer les cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi et salariales ;
- D'augmenter les cotisations patronales ;
- De supprimer les exonérations (30 milliards d'euros en 2009).

Enfin pour la CGT, il est urgent de traiter l'égalité femmes/hommes ou la reconnaissance de la pénibilité pour un départ en retraite anticipé.

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.cgt.fr/IMG/pdf/retraite4pages.pdf>

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_23.pdf

TRAVAIL & SANTÉ

AGIR POUR TRANSFORMER LE TRAVAIL

La dégradation continue des conditions de travail engendre ce qu'il nous faut bien nommer une souffrance au travail. Alors que des millions de salariés sont privés d'emploi, ceux qui sont en emploi souffrent, notamment, de l'intensification du travail.

LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

La progression des maladies professionnelles et l'aggravation des accidents du travail renforcent le nombre de salarié(e)s plus rapidement en incapacité de travail et en invalidité.

Victimes de la double peine, ils-elles auront plus d'années de vie en incapacité de travail au sein d'une vie plus courte...C'est l'échec principal de

trente années de politique de santé au travail.

Aussi, on ne peut pas parler de droit à la retraite, du vieillissement sans parler du travail.

Le coût du mal travail est estimé à 4 point du PIB, soit 80 milliards d'euros. C'est un drame humain et un gâchis financier.

LA CGT PROPOSE

Agir sur le travail, porter l'exigence de sa transformation, c'est agir pour et en prévention.

Porter l'exigence du droit d'expression des salariés sur leur travail participe du nécessaire débat sur la qualité du travail et l'exigence du bien travailler.

Utiliser les CHSCT et poser les revendications sur l'organisation et le temps de travail pour combattre toutes les formes de souffrance au

travail est un enjeu humain et économique. Pour la CGT, cette démarche est une des conditions d'un développement humain durable.

La démocratie au travail reste à construire à partir de son contenu, son organisation.

Soigner le travail, c'est répondre tant à l'interrogation sur le « pourquoi je fais » qu'à celle sur le « comment je fais ».

POUR ALLER PLUS LOIN

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_6.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_7.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_16.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_22.pdf

INDUSTRIE

POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AMBITIEUSE

L'industrie de demain ne se construira pas sur des friches industrielles. S'il faut anticiper les nouveaux besoins nécessitant de nouvelles filières, il faut d'abord sécuriser et développer le tissu industriel existant et ses emplois.

LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

La désindustrialisation se poursuit et s'accroît : l'industrie ne représente plus que 10% du PIB et 3,2 millions de salariés ; 350 000 emplois industriels ont été détruits en 5 ans,

L'intervention publique en matière de développement économique se résume à une politique d'aide massive sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée, ni d'ailleurs de contrôle et d'évaluation.

déficit de politique industrielle, notamment territoriale, de la part de l'État comme du patronat,

- Financiarisation de l'économie : le choix de la rémunération excessive du capital au détriment de l'investissement et de la rémunération du travail plombe le développement des entreprises.

LA CGT PROPOSE

- De stopper les licenciements et la course au moins disant social ;
- De consacrer 3% du PIB à la recherche et à l'innovation ;
- De réformer la fiscalité sur les entreprises et assurer le financement des activités économiques, notamment par la création d'un pôle financier public et d'un livret d'épargne emploi-industrie ;
- De développer une politique fondée sur un pôle public de l'énergie et un «mix énergétique» ;
- De créer des droits nouveaux d'intervention des salariés (représentation, information, consultation, intervention) pour permettre d'intervenir sur les choix stratégiques des entreprises ;
- De mettre en place une gestion prévisionnelle des stratégies des entreprises, des emplois et des compétences, pour faire face au défi démographique et aux besoins de développement industriel, filière par filière, territoire par territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Note_eco_n_139_avec_page_de_garde.pdf

<http://www.cgt.fr/Pour-une-fiscalite-des-entreprises.html>

<http://www.cgt.fr/Reconquerir-l-industrie-c-est.html>

Projets industriels de la CGT (voir fichier joint)

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_5.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_10.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_33.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_35.pdf

<http://www.cgt.fr/Reindustrialiser-c-est-perenniser.html>

SERVICE PUBLIC

POUR UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE, INVESTIR DANS LES SERVICES PUBLICS

L'investissement dans des services publics de qualité et de proximité concourt au développement durable de notre pays. Cette analyse est partagée bien au-delà des rangs de la CGT. La qualité des services publics et des infrastructures françaises sont une des sources principales d'attractivité du pays et sa « compétitivité ».

LES LOGIQUES À L'ŒUVRE

Chaque fois que l'État offre des exonérations sociales et fiscales aux entreprises, sans contreparties en termes d'emploi stable et de qualité, il se prive des recettes fiscales nécessaires au développement et à la modernisation du service public (30 milliards d'euros d'exonération).

Dans une logique de réduction de la dette et de la baisse des déficits publics, les services publics sont considérés comme une source potentielle d'économie.

Les politiques publiques menées (Modernisation

de l'action publique, Acte III de la décentralisation) sont imaginées à partir de la seule question du coût, et non celle de la réponse aux besoins.

L'organisation des services publics répond à une logique de spécialisation des territoires, contraire à un développement équilibré et harmonieux,

Le processus de libéralisation des services publics se poursuit en Europe et en France.

LA CGT PROPOSE

- Un moratoire sur toutes les réformes engagées dans l'attente de leur évaluation et d'un débat public associant usagers et personnels ;
- Développer l'emploi public pour répondre aux besoins sociaux et économiques ;
- Envisager la réappropriation publique de certaines missions en raison de leur utilité sociale ;
- Développer les services publics en réseau et la fonction publique pour garantir l'accessibilité et la qualité des services publics ;
- Revendiquer une directive cadre européenne des services publics selon les droits fondamentaux à garantir aux citoyens ;
- Mettre en œuvre une réforme des financements publics reposant sur la justice fiscale et la mise en place d'un pôle financier public.

POUR ALLER PLUS LOIN

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_30.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_34.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_35.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/fiche_29.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Note_134.pdf

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Pour-une-fiscalite-au-service_de_tous.pdf

Pour travailler et vivre mieux, mobilisons-nous le 10 septembre

Inquiétudes, amertume et colère ne cessent de grandir parmi nous... salariés, jeunes, privés d'emploi, retraités.

Les salaires, les minima sociaux et les pensions stagnent ou régressent. Le chômage continue sa hausse insupportable. Nos conditions de travail se dégradent. La jeunesse galère de petits boulots en sales boulots. La perspective d'une retraite bien méritée et d'une reconnaissance de la pénibilité au travail s'éloignent... Nous vivons de plus en plus mal l'aggravation des inégalités, l'intensification de la précarité et de la misère.

Pendant que le gouvernement abdique chaque jour davantage face aux marchés financiers, le patronat en réclame toujours plus... De nouveau, c'est à nos retraités qu'il veut s'en prendre aujourd'hui pour réduire le coût du travail, faire éclater notre système de sécurité sociale fondé sur la répartition des richesses créées par le travail.

Chaque jour confirme l'urgence de notre intervention ensemble et de plus en plus nombreux pour que ça change vraiment et durablement.

Dans de nombreuses entreprises ou services, la résignation et la soumission tant espérées par le patronat et le gouvernement se traduisent, bien au contraire et avec raison, par des luttes.

La prise de conscience grandit peu à peu que, sans l'action collective, sans l'irruption du monde du travail sur la scène du social, rien ne pourra changer en positif.

La CGT, avec d'autres organisations syndicales en France et en Europe, considère qu'une rupture est nécessaire pour réorienter les politiques sociales et économiques, et renouer avec la croissance, la création de richesses pour une autre répartition.

Le travail que les salariés produisent à tous les niveaux, dans tous les secteurs et dans toute leur diversité crée des biens et produits utiles à tous. Il permet aux entre-

prises françaises de dégager des marges financières, qui même si elles accusent un fléchissement du fait de la crise, doivent pouvoir financer les investissements, l'augmentation des salaires, l'emploi et nos systèmes solidaires de protection sociale : la retraite, la santé, la famille, l'assurance chômage.

Aujourd'hui les moyens de relance de l'économie sont captés par les actionnaires dont les dividendes ne cessent d'augmenter au détriment de la rémunération du travail et des investissements nécessaires pour développer les entreprises. Le patronat vient d'obtenir 20 milliards de crédit d'impôts portant ainsi à 200 milliards les aides publiques aux entreprises qui font défaut au budget de l'état. Malgré cela, l'industrie continue de détruire des emplois, et les mécanismes d'exonérations de cotisations sociales entretiennent la non reconnaissance des qualifications des salariés. L'État employeur n'est pas en reste. Les services publics se dégradent et ne parviennent plus à répondre aux besoins sociaux, pendant que les personnels subissent de plein fouet les coupes sombres budgétaires depuis des années.

On ne pourra pas parler de compétitivité sans porter l'enjeu de la qualité et de l'efficacité du et au travail. Il ne peut pas y avoir ni qualité, ni efficacité sans libertés, sans démocratie au travail, sans nouveaux droits des salariés pour intervenir sur les choix de gestion et l'organisation du travail.

Pour cela, la CGT fait des propositions concrètes et les met en débat auprès de vous :

Le travail n'est pas un coût, c'est une richesse !

Exigeons une autre répartition des richesses, pour le travail, le plein emploi, l'augmentation générale des

salaires, à commencer par le Smic, pour les retraites, pour le droit à la santé et notre protection sociale.

Pour sortir de la crise, le maintien et le développement des activités et de l'emploi industriel, la reconquête des politiques publiques, des services et de l'emploi publics sont impérieux et nécessaires.

Pour sécuriser le travail et les salariés, gagnons un statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle, constitués d'un socle de droits attachés à la personne, transférables et garantis collectivement.

Pour une réforme ambitieuse du système de retraite par répartition, avec un âge d'ouverture des droits dès 60 ans, la prise

en compte de la pénibilité, un niveau de pension d'au moins 75 % du salaire, garantissons son financement solidaire fondé sur le travail.

Durant tout l'été, la CGT ira à la rencontre des salariés, sur tout le territoire.

Pour que ça change vraiment, la CGT est disponible pour construire avec vous, la construction des mobilisations nécessaires.

Pour que ça change vraiment, la seule alternative c'est d'agir tous ensemble dans l'unité et le rassemblement le plus large dès la rentrée.

C'est pourquoi, la CGT vous propose de décider très nombreux, d'une première journée d'action unitaire, de grève et de manifestations le 10 septembre 2013.

LA CRISE C'EST EUX ! LA SOLUTION C'EST NOUS !

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :


Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**



**Compte-rendu
de l'entrevue avec la Ministre
de la Fonction publique
sur les retraites des fonctionnaires
du lundi 15 juillet 2013**



Montreuil, le 17 juillet

La CGT était représentée par Eric Aubin, membre du bureau confédéral en charge des retraites, Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'UGFF, Sylvie Brunol en charge des retraites à la fédé Santé-Action sociale et Gilles Oberrieder en charge des retraites à l'UGFF.

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique était présente avec son directeur de cabinet et la conseillère retraite-Fonction publique de son cabinet.

L'objectif de la réunion était pour la ministre, qui a reçu les organisations syndicales les 15 et 16 juillet, de rendre compte au premier ministre de leur appréciation du projet de réforme des retraites. Une ou deux réunions techniques supplémentaires sont envisageables avec son cabinet.

Autant dire que la concertation sur la réforme est largement artificielle. Même Sarkozy avait réussi à faire mieux pour la réforme 2010 !

En préambule, la ministre a précisé que le gouvernement veut maintenir les régimes particuliers des fonctionnaires, qu'en rupture avec les réformes précédentes il ne souhaite pas faire de l'alignement public-privé un principe, qu'il a pris l'option de la participation des fonctionnaires aux efforts de redressement financier. Sur le calcul de la pension, l'indice des 6 derniers mois devrait être maintenu, en attendant que dans un ou deux ans, après avoir significativement avancé sur les carrières et leur déroulement, en particulier sur le régime indemnitaire, on puisse peut-être reparler du mode de calcul et des modalités de départ.

La ministre souhaitait interroger les syndicats sur :

- Le redressement financier à court terme,
- les mesures d'équité voire de convergence,
- le pilotage,
- la pénibilité.

Ce que veut la CGT

Eric Aubin a réaffirmé que pour la CGT l'alignement entre les régimes n'est pas un principe.

La CGT redit son opposition aux mesures régressives transversales au privé et au public, tel l'allongement de la durée d'assurance, sujets déjà abordés avec Mme Touraine.

La CGT a redit son opposition à un pilotage du système de retraite par la désindexation (de l'inflation) de la revalorisation du « salaire porté au compte » et de la pension des retraités. Nous nous opposons à une détermination par un comité d'experts du niveau de cette revalorisation ou désindexation, intégrée chaque année au projet de loi de finances de sécurité sociale (PLFSS).

Le cabinet de Marisol Touraine a avancé que la loi pourrait comporter une clause de revoyure concernant une éventuelle modification future du calcul de la retraite des fonctionnaires.

Notre proposition pour le pilotage du système de retraite est celle d'une maison commune des régimes de retraite, assise sur trois principes :

- Une gestion par les droits, ceux-ci étant déterminés par accord entre les régimes : taux de remplacement de 75%, pénibilité, harmonisation de certains droits, en particulier familiaux et conjugaux.
- Une fonction de coordination entre les régimes, dont nous reconnaissons pleinement la nécessité, en particulier pour gérer la situation des polypensionnés.
- Un renforcement de la démocratie sociale : la maison commune devrait être composée de 2/3 de représentants des salariés et d'1/3 de représentants des employeurs. Les employeurs publics doivent y trouver leur place, dans le respect de la spécificité des régimes de la Fonction publique. L'élection doit donner la légitimité nécessaire pour pouvoir agir réellement pour le pilotage du système de retraite. Nous récusons le pilotage par les experts.

La CGT a proposé, dès la constitution du Conseil Commun de la Fonction publique (CCFP), la création en son sein d'une commission spécialisée sur les retraites de la Fonction publique. La ministre envisage qu'une structure, peut-être au sein du CCFP, permette une fois par an « *de se mettre d'accord* » sur les réalités, les chiffres et les projections.

Pour la CGT, commission spécialisée du CCFP et maison commune des régimes de retraite se complètent.

Les priorités de la CGT pour les retraites de la Fonction publique

La CGT a présenté ses priorités concernant la retraite des fonctionnaires.

Pour le calcul sur les 6 mois, c'est du principe de carrière dont il s'agit, et de la liaison entre la carrière en activité et la pension. C'est une ligne rouge.

Comment intégrer les primes représentatives de complément de traitement dans la grille indiciaire ? La CGT est prête à prendre le temps de ce débat. Depuis 20 ans la part de l'indemnitaire a considérablement augmenté, jusqu'à déséquilibrer la construction des rémunérations. Les primes sont devenues des outils de gestion, alors que seules les primes de sujétion (nuits, jours fériés par exemple) sont justifiées.

Concernant la capitalisation sur les primes, la CGT propose une méthode concrète de mise en extinction de la retraite additionnelle, instituée en 2005.

Concernant le minimum garanti, la CGT demande le retour à un calcul du minimum garanti, et à des conditions d'attribution, qui correspondent vraiment à un objectif de servir à des agents ayant une carrière incomplète une pension décente.

Concernant l'écrêtement, la diminution du minimum garanti pour les agents polypensionnés cumulant plusieurs minimum (garanti et contributif) à partir d'un certain seuil total de pension, nous demandons l'abandon définitif de la mesure d'abord prévue au 1^{er} juillet 2013 puis repoussée.

Concernant les droits familiaux, nous demandons le rétablissement de la bonification d'un an par enfant pour les mères fonctionnaires, les 6 mois de durée d'assurance depuis 2003 n'abondant pas le calcul de la pension, et n'aidant pas à combler le différentiel de pension entre femmes et hommes.

Pour la pension de réversion, nous nous opposons à toute condition d'âge ou de ressources.

Concernant la pénibilité, nous demandons l'introduction dans le code des pensions de critères de pénibilité transparents complétés de la dangerosité, l'abolition de la condition de durée de 17 ans, contradictoire avec la mise en œuvre d'une politique de prévention et la transférabilité des droits à départ anticipé en cas de changement de carrière. Par ailleurs le service actif gagnerait à changer de nom.

Nous demandons que les jours de grève pour la CNRACL ne soient plus soustraits des périodes ouvrant droit à une pension de retraite.

Que veut le gouvernement ?

La ministre considère que les droits familiaux et conjugaux relèvent d'un traitement à part des autres sujets.

Elle considère qu'effectivement le système de pilotage par les primes comme outil ordinaire de gestion crée des injustices grandissantes, ni légitimes ni justifiées, et qu'il faut arrêter avec cette logique.

Elle juge sans doute nécessaire d'ouvrir la question de la prise en compte des primes pour la retraite de façon déconnectée des mesures d'urgence.

Il faudra ouvrir tout le sujet du lien entre carrière, fonction et personne, et le mode de calcul sur les 6 derniers mois.

Les primes ne passeront pas du jour au lendemain dans les droits à retraite, et sans cotisations il n'y a pas de droits, dit-elle.

La CGT a rappelé à la ministre son opposition à un pilotage par la désindexation de l'inflation, le passage dans la Fonction publique d'un calcul sur l'indiciaire des 6 derniers mois à un calcul sur le salaire porté au compte des dernières années de carrière rendant possible de piloter d'un même mouvement le système de retraite pour le public comme pour le privé.

La ministre a annoncé sa volonté de maintenir les bonifications du cinquième (un an pour cinq ans) du service actif, mais aussi de remettre en cause les bonifications hors d'Europe, par une redéfinition des zones géographiques et peut-être par un plafonnement.

La pénibilité

Concernant la pénibilité, la ministre a considéré qu'il serait peut-être nécessaire de sortir de la barrière entre « service actif » et « sédentaire », et d'interroger là aussi tout le sujet des parcours de carrière, des seniors et de la pénibilité. Un deuxième sujet pourrait ainsi être ouvert.

La CGT a explicité sa position défavorable à une frontière estompée entre « service actif » et « sédentaire ».

Au-delà du nom, la CGT demande une évolution du « service actif » vers une reconnaissance plus transparente de la pénibilité, sur des critères pas significativement différents de ceux que nous revendiquons pour le privé, complétés de la dangerosité, permettant des entrées et des sorties du système de départ anticipé en retraite qui puissent être arbitrés par le Conseil d'Etat en cas de désaccord entre employeurs publics et syndicats.

Le lien entre exposition et statut doit être assuré par les décrets particuliers des corps et cadres d'emploi, et quand un agent n'est plus exposé aux facteurs de pénibilité pour des raisons qu'il estime injustifiées, c'est à l'employeur public de prendre ses responsabilités.

Un des défauts du service actif est le lien insuffisant qu'il établit avec une politique de prévention. C'est pourquoi, nous demandons de revoir la condition de durée de 17 ans d'exposition, pour permettre de mettre en place une politique de prévention conséquente.

En conclusion

La ministre a conclu qu'elle rendrait compte au Premier ministre, qui lui donnera sa feuille de route, y compris pour traiter de certains sujets Fonction publique au-delà du projet de loi. Ce projet comportera des mesures pour tous, privé et public, et sera présenté en Conseil des ministres le 18 septembre 2013.

Par ailleurs elle a clairement fait la distinction entre ce qui, d'après elle, est urgent et devra être intégré à la loi, et ce qui est de plus long terme et qui devrait être intégré à l'agenda social Fonction publique.

Une réunion plus technique est encore prévue le 22 juillet avec le cabinet de la ministre.

Si la CGT a besoin de porter son message en toutes circonstances, et le fera, force est de constater que cette concertation extrêmement brève, sans possibilités d'aborder les thèmes sur le fond, et le flou considérable des projets gouvernementaux, laisse augurer d'une volonté de passage en force que nous devons combattre de la façon la plus déterminée, en particulier dès la journée de grève et de manifestation du 10 septembre.